

# LE PROGRAMME LEADER

Le programme LEADER est le volet territorial du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). LEADER favorise une démarche de Développement Local porté par les Acteurs Locaux (DLAL) : c'est l'outil du développement rural.

L'approche LEADER s'articule autour de fondamentaux : une stratégie locale ; un partenariat entre acteurs publics et privés ; des approches novatrices apportant une valeur ajoutée aux territoires (en termes de méthode et/ou de contenu) ; la mise en réseau des acteurs et l'incitation aux coopérations entre acteurs et entre territoires.



## EN CORNOUAILLE, LEADER ACCOMPAGNE LA STRATÉGIE DU PAYS SUR LES ACTIONS SUIVANTES :

### *Des filières locales sources d'emplois non délocalisables*

#### Accompagner la production locale terre et mer

Valoriser les produits locaux d'un territoire rural et maritime ; faire émerger des filières de production et de consommation de proximité

#### Soutenir la transition énergétique et écologique

Valoriser la biomasse (bois, déchets, etc.) et maîtriser la consommation énergétique (habitat et transports) en favorisant la mise en réseau des acteurs, l'expérimentation et l'échange de bonnes pratiques

### *La construction d'une destination touristique*

#### Structurer les activités de pleine nature

Structurer l'offre sur le territoire en accompagnant la mise en réseau des acteurs, les actions innovantes et les projets pilotes, avec une attention particulière pour la randonnée et le nautisme

#### Valoriser les richesses de l'identité cornouaillaise

Valoriser et préserver les patrimoines naturels et culturels de la Cornouaille comme atouts touristiques et supports d'un cadre de vie exceptionnel

### Expérimenter des démarches innovantes d'accueil touristique

Développer une nouvelle culture d'accueil impliquant population et professionnels, pour affirmer l'identité de la Destination Quimper Cornouaille

Favoriser un tourisme des 4 saisons en s'appuyant sur la vitalité du territoire tout au long de l'année

### *Un territoire proche et solidaire*

#### Améliorer l'accessibilité des services de proximité à la population

Accompagner les acteurs culturels dans leurs démarches de structuration de réseaux, projets collectifs et mutualisations ; soutenir les projets fédérateurs et innovants, facilitant l'accès à la culture pour tous

Accompagner les réflexions dans les territoires intercommunaux ou intercommunautaires afin d'identifier les besoins et les solutions pour des services de proximité en milieu rural

#### Encourager les coopérations entre territoires

Le programme incite à coopérer avec d'autres territoires LEADER en France ou au sein de l'Union européenne. La coopération se traduit par l'échange d'expériences, de bonnes pratiques et la réalisation d'une action commune

UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage  
en Bretagne /

Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales



## LES CRITÈRES DE SÉLECTION POUR LEADER

*Outre les critères de développement durable, les projets seront examinés sur les aspects suivants :*

- L'échelle de réalisation : les coopérations intercommunales et les démarches à l'échelle intercommunautaire seront encouragées
- Les démarches collectives, partenariales, la mise en réseau des acteurs, favorisant l'interconnaissance, le décloisonnement des pratiques et la mutualisation de moyens
- Le caractère innovant ou exemplaire des actions (méthode, contenu, partenariat, etc.)

LEADER permet d'expérimenter des projets dans les territoires ruraux.

Les porteurs de projets devront donc argumenter leurs dossiers dans ce sens.

Des projets réalisés uniquement sur le pôle urbain de Quimper / Ergué-Gaberic / Plomelin / Pluguffan ne sont pas éligibles au programme LEADER.

## MODALITÉS DE FINANCEMENT



**1,9 M€** de FEADER sont alloués à la Cornouaille pour les projets LEADER pour 2014-2020.

Pour chaque projet

80% de financement public maximum, avec un plafond de 30 000 € de FEADER



20% d'auto-financement minimum

Le FEADER ne peut intervenir qu'en contrepartie d'une autre aide publique. Pour certains projets, les financements LEADER peuvent être cumulés aux fonds régionaux du contrat de partenariat.

**Contactez-nous avant d'engager les dépenses.**

Quimper  
Cornouaille  
Développement

CONTACT

Valérie LE VEZO : 02 98 10 34 05  
valerie.le-vezo@qcd.bzh



## EXEMPLES DE PROJETS

LEADER finance surtout des dépenses immatérielles : ingénierie, animation, coordination, expérimentation, formations-actions, études, conseils, petit équipement. LEADER ne finance pas d'investissement immobilier.



Sensibilisation à l'approvisionnement en produits locaux



Produits innovants de découvertes du patrimoine culturel et naturel



Structuration de filières concourant à la transition énergétique (bois énergie, bio déchets, biomatériaux, etc.)



Formation/initiation au Breton à destination des professionnels



Création de circuits de randonnée multi-activités



Organisation de séjours pour chaque saison



Offre de services aux plaisanciers dans les ports



Diffusion culturelle dans les communes rurales



Schéma de valorisation du patrimoine à l'échelle d'une communauté de communes



Service de transports à la demande